

## La Fédération des chasseurs alerte sur l'avenir de la chasse à la palombe



La Fédération des chasseurs alerte sur l'avenir de la chasse à la palombe

**Mardi 30 septembre s'est déroulée à Vic-Fezensac, la réunion du réseau de correspondants palombe de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers**

**Comme chaque année, l'Association de Défense des Chasses Traditionnelles de la Palombe du Gers a tenu son Assemblée Générale au cours de cette manifestation.**

La soirée fut marquée par la gravité du contexte juridique, mais aussi par la volonté des chasseurs de rester unis.

Après un mot d'accueil du président fédéral Jean-Paul Dupré et l'intervention de la maire de Vic-Fezensac, Barbara Neto, Frédéric Bellot, technicien de la Fédération, a présenté un exposé technique sur la migration en plaine, aux cols, sur l'hivernage dans le Sud-Ouest, avec un focus particulier sur le Gers, ainsi qu'un point sur les palombières.

### Une mobilisation nécessaire

Le moment fort fut sans conteste la prise de parole de **Gladys Gonnet, directrice de la Fédération**, qui a livré un constat précis et sans détour sur l'actualité juridique concernant les contentieux qui menacent les pratiques des chasseurs.

**« Nous ne sommes pas attaqués sur l'état de conservation des palombes »**

« Avant de parler des contentieux en cours, je tiens à rappeler une chose essentielle : la chasse au filet est une pratique possible à titre dérogatoire, en conformité avec la directive Oiseaux de 1979, révisée en 2009. Elle repose sur trois conditions : la sélectivité des filets, des prélèvements limités, et l'absence d'alternatives. Ces conditions, nous les respectons », a souligné Gladys Gonnet.

### Un double front juridique

La Fédération doit aujourd'hui faire face à deux menaces :

**la Commission européenne**, qui a adressé une nouvelle mise en garde en février et menace de saisir la Cour de justice ;

**l'association One Voice**, qui a saisi le Conseil d'État pour obtenir l'abrogation des arrêtés départementaux.

« Nous faisons face à un acharnement. La Commission européenne considère les éléments transmis par le ministère comme insuffisants, alors que nous avons produit un rapport technique complet. Quant aux associations anti-chasse, elles tentent de fragiliser nos arrêtés-cadres, avec le risque d'une suspension par référé », a dénoncé Gladys Gonnet.

### Transparence et fermeté

Pour répondre à ces attaques, la Fédération annonce plusieurs mesures fortes :

« La déclaration des prélèvements deviendra obligatoire. Non pas pour contraindre, mais parce que nous avons besoin de données incontestables. »

« Des contrôles renforcés par l'OFB viendront attester officiellement de la sélectivité des filets. »

« Enfin, il faut élargir le soutien : nous devons convaincre massivement les communes de signer les motions en faveur des palombières. »

### Unité et transmission

Les interventions de Gilles Pichaud (Haute-Garonne) et de Jean Barrère, dit Jan de Burros, ont rappelé la nécessité de rester soudés : « C'est ensemble, entre départements et entre chasseurs, que nous pourrons défendre nos traditions. »

Enfin, Jacques Prénassi, président de l'Association des Paloumayres, a invité les chasseurs à adhérer à l'association pour renforcer la cohésion : « Dans ce contexte, chaque adhésion compte. C'est une carte à 10 €, mais surtout un geste pour l'avenir de nos pratiques. »



Photo F Sabathé